

bulletin municipal n°139

flash



www.peronnas.com

avril 2018





Renseignements utiles

CONTACT Mairie de Péronnas

Place de la Mairie
BP 20 - 01960 PÉRONNAS
Tél. 04 74 32 31 50 - Fax 04 74 21 92 48
info@peronnas.com / www.peronnas.com

Ouverture au public :

- Lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Vendredi de 9 h à 17 h sans interruption

Les élus à votre disposition

En cas d'urgence ou pour prendre un rendez-vous, un adjoint est à votre disposition au **06 80 53 07 98**

Service location de salles

Associations, familles, organismes et sociétés
Didier COLLET - Mairie - service gestion des salles
Tél. 04 74 32 15 65 - Mail : gestionsalles@peronnas.com

Déchetterie

101 rue du Thioudet
Parc de Monternoz - Tél. 04 74 21 54 49
- Lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
- Dimanche de 8 h à 12 h

L'Agora, espace d'accueil et d'animation

1 480 avenue de Lyon
Tél. 04 74 25 39 92 - contact@agora-peronnas.fr
www.agora-peronnas.fr

Les services

- **Assistante sociale** (sur rendez-vous les mardis et jeudis au 04 74 32 19 30)
- **Écrivains publics** pour vous aider dans vos démarches administratives (sur rendez-vous les vendredis matin 04 74 25 39 92)
- Permanences d'accès au droit de proximité du **CIDFF** (4^e vendredi de chaque mois)
- **Point Information Emploi** (service de CA3B) pour vous aider dans la recherche d'emplois les jeudis après-midi

Numéros d'urgence

- 112** Numéro d'appel d'urgence européen
- 15** Le Service d'aide médicale urgente (SAMU)
- 17** Police Secours
- 18** Sapeurs-pompiers
- 114** Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

Sommaire

Édito	1
■ État civil	2
■ Calendrier 2018	2
■ Visages	3
■ Travaux	4
■ Actualités	6
■ Infos municipales	8
■ La vie à Péronnas	11
■ Jeunesse	20
■ Environnement	24
■ CA3B	28
■ Parole aux associations	30
■ Infos pratiques	35
■ Communiqués	38
■ Prochains rendez-vous	39

Flash d'information trimestriel
Directeur de la publication Christian CHANEL
Crédit photos Mairie et associations
N°ISSN 1269-665X
Création et impression Armano Studio

32a, rue Saint Exupéry
01500 Saint Denis en Bugey
04 74 38 21 27

Pour tout problème de distribution
appelez la mairie 04 74 32 31 50
Tirage : 3 500 exemplaires
Gratuit



Le bien-être des habitants : notre priorité

Faire en sorte que la population se trouve bien dans sa commune et s'y implante durablement, telle est la volonté des élus du Conseil municipal. C'est pourquoi nous nous efforçons d'agir à tous les niveaux.

Une partie importante du budget 2018 est consacrée à l'assainissement (env. 1,5 M€). Cela fait partie d'une politique qui va dans le sens du développement durable. L'objectif étant de n'avoir à traiter que les eaux usées, en séparant les eaux pluviales et en réduisant ainsi les coûts de traitement. Un autre axe dans ce domaine aussi vital, est de réduire la pollution visuelle par l'enfouissement des réseaux sur les voiries principales et le remplacement au niveau de l'éclairage public, des matériels anciens par de nouveaux, beaucoup moins énergivores.

Une ville où il fait bon vivre est également une ville qui propose des équipements socioculturels de qualité, adaptés à toute la population. C'est pourquoi nous avons largement investi dans des locaux existants (environ 1,3 M€), en étroite collaboration avec les utilisateurs. La bibliothèque médiathèque et le centre social l'Agora intégreront leurs nouveaux locaux d'ici la fin de l'année.

Devant le constat de panneaux indicateurs devenus anarchiques et obsolètes, un travail a été effectué pour mettre en place une nouvelle signalétique institutionnelle plus moderne et plus efficace.

Une ville agréable est aussi une ville où l'on se sent en sécurité, qu'il s'agisse des enfants, des personnes âgées ou à mobilité réduite ... C'est pourquoi nous attachons beaucoup d'importance à cet aspect de la vie publique. De nombreuses voiries sont refaites, avec des aménagements urbains sécurisés (trottoirs, pistes cyclables, ralentisseurs, etc.), pour des budgets conséquents. La vidéo surveillance sera étendue à d'autres secteurs, un cheminement accessible à tous sera aménagé autour de l'étang de la carronnière.

Malgré une conjoncture financière peu favorable, et sans augmenter la fiscalité locale, nous travaillons, à faire de Péronnas, une ville attrayante pour tous.



Christian CHANEL, Maire



NAISSANCES

- 8 janvier, Mennina TRINGER
 14 janvier, Raphaël GUIFFRAY RENEVIER
 15 janvier, Leila BENDAOU
 12 février, Mehdi YANTOUR
 2 mars, Rose THENON
 10 mars, Jason MADORÉ
 11 mars, Tiago SILVA
 11 mars, Lola BEREZIAT
 13 mars, Marin PICOT
 13 mars, Louane BERNHARD

MARIAGE

- 24 février, Cédric MEYNIER et Gina SOUF

DÉCÈS

- 15 janvier, Irène PETIT veuve DUC, 81 ans
 23 janvier, Fernand Roger Claudius CRÉTIN, 96 ans
 14 janvier, Huguette, Berthe, Emma JOLY veuve STÉVENNE, 88 ans
 21 janvier, Yvette, Alphonsine, Hélène DUPRÉ veuve FRÉMION, 92 ans
 30 janvier, Edith, Maryse HUMBERT veuve GOIFFON, 86 ans
 25 janvier, Colette NALLET veuve MARÉCHAL, 89 ans
 9 février, Marie, Léa RICHARD veuve THONNARD, 93 ans
 14 février, Maurice Albert PLOUD, 100 ans
 21 février, Annie CHACORNAC, 65 ans
 22 février, Catherine SCOTTI, 59 ans
 1^{er} mars, Maria, Andrée FERTHET épouse DUPRAT, 86 ans
 5 mars, Marie Thérèse RAMET, 86 ans
 15 mars, Carmen, France, Armande FERRARI veuve FONTANA, 90 ans
 13 mars, Jeannette, Francine COMBAZ, 94 ans
 24 mars, Robert PIRAT, 79 ans
 26 mars, Fernande JACQUET veuve CRÉTIN, 90 ans
 26 mars, Henriette, BUARD veuve MAZUIR, 93 ans
 26 mars, Robert SINARDET, 87 ans
 30 mars, Michèle, Marie SOMMIER épouse PERRIN, 66 ans

AVRIL

- Vendredi 27** Assemblée générale - O' Plaisir de l'accordéon *Rotonde 220*
Samedi 28 Thé dansant - Classes 4 et 9 *Salle des Fêtes*
Dimanche 29 Tournoi homologable - Scrabble *Salle des Fêtes*
Dimanche 29 Journée des déportés *À Lent*

MAI

- Samedi 5** **Dimanche 6** Finales départementales - ASP Basket *Salle Pierre de Coubertin*
Samedi 5 Expo vente - Passion Porcelaine *Rotonde 75*
Mardi 8 Cérémonie Commémoration "39/45" *Monument*
Mardi 8 Galaxie Mini Tennis - ASP Tennis *Espace Rencontre*
Vendredi 11 But d'Honneur - Pétanque Club *Aires de Loisirs*
Dimanche 20 Farfouille - Sou des Ecoles *Aires de Loisirs*
Vendredi 25 Spectacle Chansons / Poésies - A Livre Ouvert *Rotonde 220*
Samedi 26 **Dimanche 27** Championnat de l'Ain - Pétanque Club *Aires de Loisirs*
Samedi 26 Fête de la nature - Mémoires de Péronnas *Étang de la Carronnière*
Jeudi 31 Spectacle scolaire - Ecole Les Erables *Auditorium*

JUIN

Du vendredi 1^{er} juin

au lundi 4 juin

PÉRONNAS EN FÊTE

Défilé de vélos, course cycliste, repas animé et vente de tartes dans les quartiers
 Concours de pétanque, repas, feu d'artifice, bal
 Course à pied
 Démonstrations et parcours chiens.
 Après-midi dansant
 avec fête foraine coordonnée par Péronnas Animation Culture et proposée par la Commune, le Sou des Écoles, ASP Basket, Duathlon Tour, l'Amicale du don du sang, Sport loisirs Can'Ain, Club des Aînés.

Site de la Salle des Fêtes

détail en page 40

- Lundi 4** Don du Sang (matinée) *Espace Rencontre*
Mercredi 6 Cérémonie des Forces Unies de la Jeunesse *Monument*
Jeudi 7 Bal - École Les Erables *Salle des Fêtes*
Samedi 9 Estivales 2018 - ADAPEI de l'AIN *Salle des Fêtes*
Mercredi 13 Tournoi - Scrabble *Rotonde 75*
Jeudi 14 Journée nationale du Don du Sang - Donneurs de Sang *Salle des Fêtes*
Du 14 juin au 1^{er} juillet Tournoi OPEN adultes - ASP Tennis *Courts de Tennis*
Vendredi 15 Fête de la musique - Commission culture & AGORA *Devant Le Calypso (Salle des Fêtes en repli)*
Vendredi 15 Assemblée générale - FBBP 01 *Rotonde 220*
Vendredi 15 Assemblée générale - Bluepattcountry *Rotonde 75*
Samedi 16 Bal Concert - Bluepattcountry *Salle des Fêtes*
Samedi 16 Concours de pêche - Pêche et Loisirs *Étang de la Carronnière*
Dimanche 17 Concours agility - Sport Loisir Can'Ain *Terrain des Mûriers*
Vendredi 22 Assemblée générale - ASP Basket *Salle Pierre de Coubertin*
Samedi 23 Spectacle de fin d'année - École municipale de danse *Salle des Fêtes*
Samedi 30 Fête de l'école - Sou des Écoles *Cour de l'école*

JUILLET

- Samedi 7** Challenge GAUTHRON et BARBIER - Pétanque Club *Espace Rencontre*
Vendredi 13 / Samedi 14 / Dimanche 15 30^e anniversaire du Jumelage *Site de la Salle des Fêtes*
Jeudi 19 Cinéma plein air - Commission culture et AGORA *Site de la Salle des Fêtes*

AOÛT

- Mercredi 15** Concours - Pétanque Club *Aires de Loisirs*
Dimanche 26 Randonnée René TERRIER - Donneurs de Sang *Départ Rotonde 220*

Annie BIZET

L'histoire d'un long parcours associatif

Depuis qu'elle a posé ses valises à Péronnas en 1975 avec son mari et ses trois filles, Annie s'est investie comme bénévole. Présidente des classes 2 et 7 depuis 2004, elle passe le flambeau à Pierre MONTIBERT.

Difficile de savoir où elle a débuté le bénévolat mais une chose est sûre, elle n'a pas attendu la retraite. À l'époque où ses filles fréquentaient le studio de danse, notre bénévole était déjà largement investie à Passion danse comme Présidente. Elle y est restée une dizaine d'années. En parallèle, elle versait déjà sa cotisation à l'association de Yoga. Cela fait maintenant 32 ans qu'elle en est membre et elle en a été Présidente pendant trois ans.

Son investissement pour les classes 2 & 7

C'est à son initiative qu'ont été créés de nombreux événements, devenus incontournables dans la vie péronnassienne.

2004 : Concours de pétanque

Outre l'organisation des banquets tous les cinq ans, Annie s'est lancée avec son équipe dans l'organisation du concours de pétanque qui a ensuite été repris par l'Amicale des classes réunies. Il sera organisé le **2 septembre** sous la bannière de l'Amicale des classes 2 & 7 suite à la dissolution des classes réunies.



« Je suis pleine d'énergie et j'ai besoin de donner aux autres »

2005 : Marché de Noël

L'évènement le plus important aux yeux d'Annie car il nécessite six mois de préparation. Il a fallu deux ans pour démarcher les exposants. De 25 au départ l'Amicale accueille maintenant une cinquantaine d'exposants. En 2018, il ouvrira ses portes **dimanche 25 novembre**.

2006 : Thé dansant

Toujours d'actualité avec l'orchestre Pierrot Musette. Il sera organisé **dimanche 16 septembre 2018**.

2014 : Gala d'accordéon

À l'origine, ce gala était organisé par la Ligue contre le cancer. Pour la dixième édition, l'organisation complète a été transférée à trois amicales de Péronnas. C'est en 2014, qu'Annie a créé l'association **Ô Plaisir de l'accordéon** spécialement pour

la gestion de cette manifestation qui accueille plus de 500 personnes chaque année.

Annie BIZET fait partie d'une génération qui a donné et continue de donner sans compter.



Jacky PEYRET

Péronnassien, distingué début mars

Il a été distingué lors du 70^e anniversaire de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire (SNEMM).

Jacky, ancien combattant, Quartier-Maître de 2^e classe Fusilier-Marin du Commando «Jaubert» le 24 septembre 1956 a été cité à l'ordre du Régiment pour les motifs suivants :

Il s'est distingué par sa valeur militaire et ses qualités de combattant au cours des opérations dans le sous-secteur côtier tant dans les embuscades de nuit que dans les opérations de bouclage et de destruction de bandes de hors-la-loi.

Qu'est-ce que la SNEMM ?

La société nationale d'entraide de la médaille militaire, apolitique et non-confessionnelle, dispose d'un réseau de 850 sections réparties dans toute la France. Son but est de venir en aide aux familles des médaillés militaires.

Dans le département, plusieurs cantons se sont regroupés pour former la 1136^e section de la côtière comprenant les villes de Miribel, Montluel et Meximieux. En 2014, elle a fusionné avec la 732^e section de Bourg-en-Bresse portant cette nouvelle section à un effectif de 230 adhérents.

Travaux

> Sur la Voirie

Quartier Cailloude / Tamaris / Stade

Après plusieurs mois de travaux, les usagers ont plaisir à circuler, en toute sécurité, sur cet axe entièrement rénové. La bande de roulement a été refaite et des aménagements ponctuels, plateaux surélevés et chicanes ont été prévus afin de réduire la vitesse et sécuriser les utilisateurs. Les entrées des riverains ont été traitées par une finition en résine de couleur qui marque les zones d'accès des particuliers et rythme les trottoirs. Des stationnements ont été positionnés vers les habitations.



En 2018...

Dans le cadre du programme annuel de voirie, seront réalisés des travaux rue de la Muette et rue du 19 mars.

> Assainissement



Raccordement aux réseaux

Les travaux de mise en séparatif des eaux usées sur l'avenue de Lyon entre le chemin de l'Eglise, l'AFPMA et le chemin des Tyrandes arrivent à terme...

D'autres, vers le secteur Mermoz, Pagneux et 6 juin, également sur la rive ouest de la RD 1083, et vers le chemin d'Eternaz devraient commencer début juin. Le coût est estimé à 1.1 million d'euros.

Puis plusieurs chantiers seront réalisés sur différents secteurs également en cours d'année. Avec ces importants travaux d'assainis-



Le COSEC

Au gymnase, la réfection de la toiture et des travaux d'aménagement intérieur afin de répondre aux normes d'accessibilité seront réalisés durant l'été.

Pôle Médiathèque Agora

Les travaux se poursuivent ... L'intérieur prend forme ... Pendant que les entreprises œuvrent, sous la conduite de l'architecte, élus et futurs utilisateurs mènent une réflexion sur le choix des matériaux et des mobiliers afin de pouvoir ouvrir les portes de ce bel équipement et accueillir les péronnassiens, en temps voulu...



sement, une grande partie du territoire sera désormais raccordée aux réseaux, comme le préconise la réglementation et permettra de réduire les eaux parasites envoyées à la station d'épuration de Bourg et donc les coûts de traitement. Des études sont lancées pour les quartiers du Saix et de Luisandre/Picolets où le réseau est encore unitaire. Une dernière tranche de travaux sera effectuée prochainement pour les eaux pluviales entre la station de relevage du chemin de la Croix et la Rocade, afin de réduire les débordements des réseaux en cas de fortes pluies.



Le contexte et les orientations

Le budget 2018 de notre commune conforte et consolide les axes forts définis depuis plusieurs années visant, pour l'essentiel, à préserver la qualité des services rendus aux habitants et à réaliser les actions et les investissements prévus au cours du mandat. Péronnas choisit de maintenir cette dynamique malgré le contexte (le maintien du montant des dotations de l'État vers les collectivités, après plusieurs années de baisse, la suppression de la taxe d'habitation...).

Trois priorités budgétaires

La situation financière saine de Péronnas permet de poursuivre les choix stratégiques forts qui ont déjà connu une concrétisation lors des deux premières années de mandat :

- **Un programme d'investissement conséquent** (de l'ordre de 15 millions d'euros sur le mandat), avec des équipements déjà réalisés comme la Rotonde, l'aménagement du secteur de la Chartreuse ou à venir avec la création du pôle d'accueil social et de la médiathèque ; des travaux d'économie d'énergie dans les groupes scolaires, du gymnase du COSEC, des travaux structurants comme l'aménagement du cœur de ville, du chemin des Tyrandes, de la partie sud de la RD1083.

- **Le maintien des taux municipaux de la fiscalité locale depuis 2010** malgré le contexte, Péronnas a, pour sa part, choisi de maîtriser ses dépenses de fonctionnement afin de garantir au contribuable des ressources stables et suffisantes.

- **La maîtrise de la dette**, pour ne pas pénaliser les générations futures et la capacité à investir lors des prochains mandats. La recherche d'un équilibre entre notre épargne et notre dette est un de nos indicateurs de référence nous permettant d'analyser notre situation financière. La volonté de disposer à minima d'une épargne suffisante (différence entre nos recettes et nos dépenses de fonctionnement) pour rembourser l'annuité de la dette et financer une partie de nos investissements permet d'assurer cette garantie.

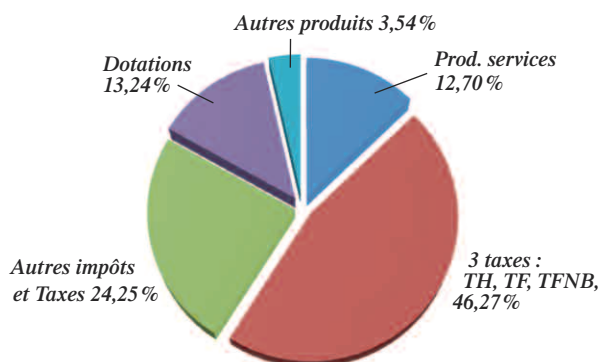
Ces trois priorités budgétaires conduisent à identifier l'ensemble des marges de manœuvre possible en section de fonctionnement. Entre 2016 et 2017, les dépenses de fonctionnement diminuent de 0,4 %.

Le budget s'équilibre

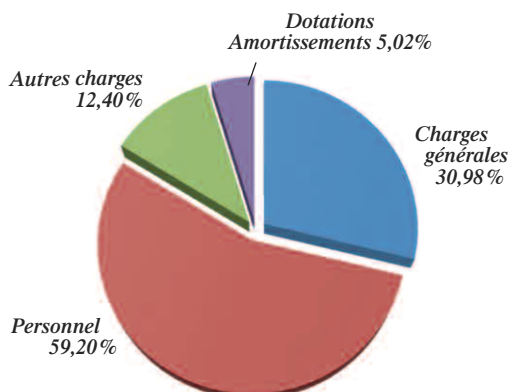
En section de fonctionnement, à 6 445 550,65 € constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires à la bonne marche des services municipaux. Cette section enregistre également les recettes fiscales, les dotations et les participations de l'État, ainsi que les recettes d'exploitation des services.

En section d'investissement, à 7 330 633,97 € concerne essentiellement les grands projets, l'amélioration des équilibres et le remboursement de la dette. Les recettes proviennent principalement des emprunts, des subventions spécifiques de l'État et de l'autofinancement.

LES RECETTES



LES DÉPENSES



Zoom sur les dépenses d'équipement

Développement durable et économie d'énergie



Cohésion sociale & actions citoyennes



Cadre de vie et entretien du patrimoine



Sécurité et accessibilité





Services techniques

Réception d'un nouveau camion

Elus et agents du service ont réceptionné début février le nouveau camion acheté, après consultation, auprès du concessionnaire local DEREUR. Cet équipement, doté notamment d'une cabine adaptée aux missions des espaces verts, remplace un véhicule de 1998 qui affichait plus de 135 000 km au compteur.

Population légale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018



L'INSEE, l'institut national de la statistique et des études économiques, a publié les résultats définitifs du recensement de la population réalisé entre 2013 et 2017 à Péronnas.

La population municipale comprend toutes les personnes dont le logement sur Péronnas est une résidence principale.

La population comptée à part comprend les personnes qui résident dans une autre commune mais qui ont gardé un logement secondaire sur Péronnas.

Population totale : 6 539

dont 6 241 : population municipale
et 298 : population comptée à part.

Cérémonie de la citoyenneté

Une dizaine de jeunes adultes était conviée en Mairie fin mars. L'occasion de rencontrer les élus de la ville et tout particulièrement Christian CHANEL, le Maire, qui leur a présenté les devoirs et droits d'un citoyen. Les jeunes sont repartis avec le livret de la citoyenneté et leur carte d'électeur.



Rythmes scolaires

Nouvelle organisation de la semaine scolaire



Une réflexion a été menée afin d'adapter au mieux les horaires d'école dans l'intérêt de l'enfant.

Conformément au décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, à Péronnas comme dans toutes les communes, la question s'est posée.

Les avis sur cette question divergent ...

Suite à l'enquête diffusée à tous les parents d'enfants scolarisés dans les écoles de Péronnas, ces derniers se sont prononcés majoritairement pour le retour de la semaine scolaire à 4 jours à compter de la rentrée scolaire de septembre 2018.

L'ensemble des Conseils d'École, composés des enseignants, des représentants des parents d'élèves et des élus, se sont prononcés à la majorité pour les 4 jours.

Lors de sa séance du 20 mars, le Conseil municipal, après un long débat, a voté également pour cette organisation.

Aussi, la proposition conjointe de la Commune et des conseils d'école sera transmise à la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) qui pourra autoriser, dès la rentrée de septembre, des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire, ayant pour effet de répartir les 24 heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées de 3h30 maximum réparties sur quatre jours de 6 heures maximum.

Dans un souci du bien-être de l'enfant et afin de favoriser l'apprentissage, la semaine scolaire a été réorganisée pour les deux écoles, à compter du **lundi 3 septembre 2018**.

Jours scolaires :

lundi - mardi - jeudi - vendredi
de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h

Ouverture des portes à 8h20 et 13h20



Mouvement de personnel

Nicolas FAVRE a intégré le service Gestion des salles. Il seconde Didier COLLET pour les réservations, visites et contrats de location, remises de clés, mises en place et interventions techniques dans les salles.

Contact : Mairie - service Gestion des salles

Tél. 04 74 32 15 65

E-mail : gestionsalles@peronnas.com

À votre écoute

Réunion publique

Les habitants appartenant au bureau de vote numéro cinq dit « la couronne » étaient conviés par la Mairie à une réunion publique fin février. Ils ont apprécié pouvoir poser des questions aux élus et découvrir les projets menés actuellement sur la commune. Une réunion indispensable très constructive permettant l'échange entre les habitants d'un même quartier et les élus.



Rappel enseignes commerciales

Qu'est-ce qu'une enseigne commerciale ?

Une enseigne commerciale est une inscription, forme ou image apposée sur un immeuble ou située sur un terrain, portant sur une activité qui s'y exerce. Elle permet aux clients d'identifier le local d'exploitation. Elle peut prendre différentes formes : lettres découpées, panneau, bandeau-support etc. mais elle doit respecter certaines règles notamment quant à son emplacement et ses dimensions.

Dépôt ou modification ?

Demander une autorisation

Péronnas est dotée d'un règlement local de publicité consultable en ligne sur le site de la Mairie : www.peronnas.com, rubrique : vos démarches > Urbanisme.

À ce titre, il convient pour toute installation ou modification d'enseigne de déposer au préalable une demande d'autorisation auprès du service Urbanisme.

Taxe sur la publicité extérieure

Les enseignes sont susceptibles de se voir appliquer la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE). À Péronnas, cette taxe fait l'objet de nombreuses exonérations, notamment si la surface totale des enseignes et des dispositifs publicitaires présents sur un même bâtiment et la parcelle sur laquelle il est construit est inférieure à 12 m².

CONTACT

Service urbanisme
Nathalie ROPERO
urbanisme@peronnas.com

Les emplacements autorisés pour les enseignes commerciales



• SUR UN AUVENT OU UNE MARQUISE, SI ELLE MESURE MOINS DE 1 M DE HAUT



• SUR UN GARDE-CORPS (BALCON-FENÊTRE)



• SUR UNE CLÔTURE



• INSTALLATION EN TOITURE OU EN TERRASSE

pour une façade de moins de 15 m de haut

3m

de haut maximum,

Pour une façade de plus de 15 m, la hauteur de l'enseigne est limitée au

1/5^e

de la façade, dans la limite de 6 m

La surface cumulée des enseignes sur toiture d'un même établissement ne peut excéder

60m²



• EN FAÇADE (PARALLÈLE OU PERPENDICULAIRE AU MUR)

Elle ne doit pas couvrir plus de

15%

de la surface, vitrine comprise ou

25%

pour une devanture de moins de 50 m²



• FIXÉE AU SOL OU INSTALLÉE DIRECTEMENT SUR LE SOL

Largeur > Hauteur

<1m ≤8m

Largeur > Hauteur

≥1m ≤6,5m

• ENSEIGNES LUMINEUSES



Les enseignes clignotantes sont interdites, sauf pour les pharmacies et les services d'urgence.

Infographie © Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), 2016.



Gilles MICHON, nouveau conseiller municipal

Suite à la démission de Jacqueline BRIAT-FRESSINET « liste Péronnas 2014, des citoyens au cœur de la cité », Gilles MICHON a pris ses fonctions lors du Conseil municipal du 20 mars 2018.



Les Pompiers communiquent

De nouvelles recrues

Plusieurs jeunes seront recrutés en 2018, après la période de formation indispensable, et rejoindront l'équipe. Toute personne souhaitant venir participer aux missions de secours est la bienvenue. Renseignement auprès du chef de corps lieutenant Bertrand GIROD.

Congrès national des sapeurs-pompiers 2018

Du 26 au 29 septembre 2018, se déroulera sur le site d'AINTERXPO, le 125^e congrès national. Cette manifestation importante, classée 2^e plus gros congrès professionnel, devrait générer un flux de visiteurs d'environ 50 000 personnes sur le secteur. Les pompiers du CPI seront sollicités pour participer à l'organisation qui est menée conjointement par le SDIS et l'Union Départementale depuis plusieurs mois. Ce sera une occasion forte de mettre en avant les sapeurs-pompiers et susciter des vocations qui seraient bien utiles dans ces périodes où l'engagement volontaire est en tension.

Le 112 est le numéro d'appel d'urgence européen. Il est disponible gratuitement partout dans l'Union européenne, il est également actif en Israël, Norvège, Russie, Turquie et Suisse.

Il peut être composé gratuitement à partir d'un téléphone fixe ou portable, sans crédit, avec n'importe quel opérateur européen.

Composez le 112 pour contacter tout service d'urgence, dans n'importe quel pays de l'Union européenne.

Si vous êtes en voyage ou en déplacement en Europe, en cas d'urgence, composez le 112 pour être mis en relation avec un opérateur parlant votre langue.



Frédéric VELON a reçu la médaille d'honneur récompensant 10 ans de service chez les sapeurs-pompiers.

CONTACT

Chef de corps :
lieutenant Bertrand GIROD
Tél. 06 10 39 85 50
cdc@cpiniperonnas.fr

Les collégiens italiens reçus en mairie

Les Collèges des Côtes et de Brou organisent chaque année un échange linguistique avec un établissement italien. Courant mars, les jeunes transalpins de l'Istituto di Toscane étaient en terre bressane. Ils ont été reçus officiellement en Mairie. Au cours de leur séjour, ils ont pu découvrir notre langue, notre territoire au cours de nombreuses visites (Pérouges, Lyon...) et notre cuisine locale avec des ateliers de cuisine ou dans les familles... Ces échanges de culture sont toujours bien appréciés et riches pour tous. Les péronnassiens se rendront à San Gimignano début mai.



À la bibliothèque municipale

Entre films, poésie et lecture, on voyage ...

Fête du court-métrage

Pour la première fois cette année, la bibliothèque et l'Agora ont participé à la fête du court-métrage.

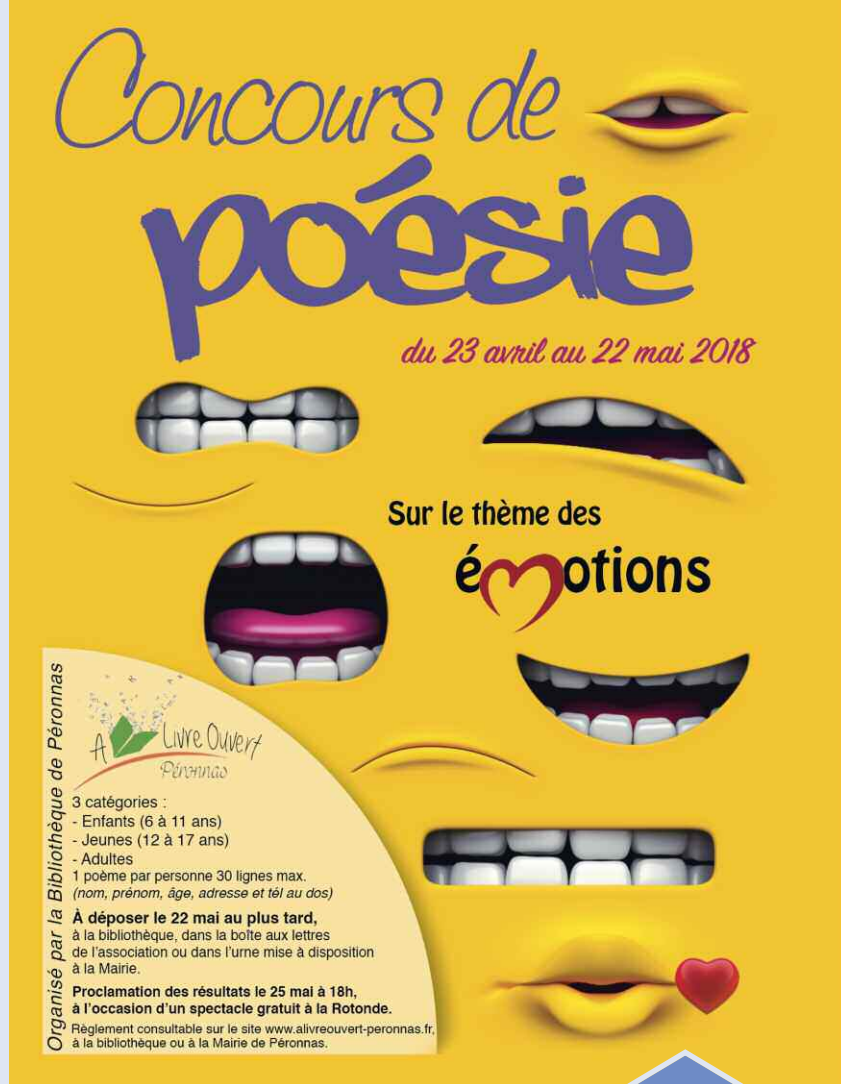
Cette manifestation avait lieu partout en France (et ailleurs) du 14 au 20 mars 2018.

Vendredi 16 mars une soirée spéciale Ciné Polar a été organisée au cours de laquelle 6 courts-métrages français et étrangers ont été projetés.

Plus d'une vingtaine de personnes cinéphiles ou néophytes s'est retrouvée à La Rotonde pour découvrir des «grands» films de qualité en format court et baigner dans l'ambiance des polars nouvelle génération.

La projection fut entrecoupée de courtes lectures policières. Elle s'est achevée sur un jeu d'énigmes, dans lequel chacun a fait appel à ses souvenirs pour reconnaître nos commissaires célèbres à partir des caractéristiques qui les symbolisent. Nul n'a oublié Hercule Poirot ou Maigret ...

Pour découvrir ceux qui ont pris la relève à travers la littérature plus récente, une sélection de livres policiers, issus de la collection de la bibliothèque, était à disposition et a donné lieu à quelques discussions intéressantes.



Concours de poésie
du 23 avril au 22 mai 2018

Sur le thème des **émotions**

Organisé par la Bibliothèque de Péronnas

A Livre Ouvert Péronnas

3 catégories :
- Enfants (6 à 11 ans)
- Jeunes (12 à 17 ans)
- Adultes
1 poème par personne 30 lignes max.
(nom, prénom, âge, adresse et tél au dos)

À déposer le 22 mai au plus tard,
à la bibliothèque, dans la boîte aux lettres de l'association ou dans l'urne mise à disposition à la Mairie.

Proclamation des résultats le 25 mai à 18h,
à l'occasion d'un spectacle gratuit à la Rotonde.

Règlement consultable sur le site www.alivreouvert-peronnas.fr, à la bibliothèque ou à la Mairie de Péronnas.



Concours de poésie

La bibliothèque organise du 23 avril au 22 mai 2018 le troisième concours de poésie sur le thème des émotions. Comme d'habitude les poèmes de 30 lignes maximum seront à déposer soit à la bibliothèque, soit dans une urne mise à disposition en mairie. Les résultats du concours seront proclamés lors d'un spectacle gratuit le 25 mai à La Rotonde.

La malle aux histoires

Depuis octobre 2017, des temps de lecture réguliers, pour les enfants de 0 à 4 ans et leur famille, sont proposés à la bibliothèque, un samedi matin par mois de 10h à 11h.

Au programme suivant les séances : présentation d'albums selon un thème, tapis de lecture, kamishibaï, lectures animées, comptines et jeux de doigts. Venez partager un temps de détente et de rêverie avec vos enfants.

Prochaines séances :
5 mai et le 2 juin.



Fête des classes

Les «3» & «8» à l'honneur

Le premier week-end de mars, l'Amicale des classes 3 & 8 présidée par Dominique BERTHET a organisé le banquet.

Comme à l'accoutumée, les conscrits se sont retrouvés dès le vendredi soir pour le défilé dans les rues. Tous déguisés, ils ont bravé la pluie qui n'a pas entamé leur bonne humeur. Les spectateurs ont applaudi les fêtards parés de déguisement : l'équipe de France de football, le groupe des fluorescents, le célèbre personnage bleu et blanc à rayures rouges de la bande dessinée «où est Charlie ?» et les nombreux costumes colorés et lumineux. Le feu d'artifice a clôturé cette jolie parade. Toutes les générations se sont



retrouvées ensuite à la salle des fêtes pour partager les crêpes. Au total les aînés ont préparé 100 litres de pâte et les 20 ans ont vendu 1200 crêpes.

Un samedi pluvieux mais heureux

Le samedi, sous la pluie, les participants ont récupéré cocardes et chapeaux pour poser sur la traditionnelle photographie de groupe sur le parking de la salle des fêtes.

L'ensemble musical de Villieu-Loyes-Mollon et la Musique départementale des sapeurs-pompiers de l'Ain ont animé le joyeux défilé jusqu'à la place des monuments pour le dépôt de gerbe.

À midi, toute la population était conviée à l'apéritif offert par la municipalité. 140 repas ont été servis dans l'après-midi, élaborés par Didier GOIFFON, Chef du restaurant La Marelle, lui aussi conscrit.

La journée s'est terminée par un repas dansant animé par Doncet musique. Plumes, chants, costumes et danses ont diverti les 260 spectateurs.



1, 2, 3 albums

Pour la première fois, la bibliothèque a participé au voyage lecture : 1,2,3 Albums initié par l'association «Livialire» et la DLP (Direction de la Lecture Publique) à destination des enfants à partir de 9-10 ans et jusqu'à 99 ans. Cette année, ce projet s'est fait avec le groupe des 9-11 ans du Centre de loisirs «Le Calypso». De février à avril 2018, des rencontres régulières de 1H, les mercredis de 13h30 à 14h30, hors vacances scolaires, ont eu lieu entre les enfants et des bénévoles de la bibliothèque.

La première séance a permis de présenter les 8 albums sélectionnés par «Livialire» à travers une scénographie proposée par cette association et interprétée par 3 bénévoles, pour donner envie aux enfants de les lire par la suite.

Ce voyage lecture a été l'occasion de découvrir des albums de qualité, d'échanger autour de sujets d'actualité et de thèmes forts tels que l'écologie, les migrations, la différence, la solidarité ...



La ville a parrainé le match FBBP01 contre Niort



Péronnas a apporté son soutien au club de football FBBP01 en parrainant le match du vendredi 16 mars au stade Verchère.

Elus, agents, associations ont pu participer à cette rencontre qui a été remportée par l'équipe des Chamois de Niort 1 à 0. Le coup d'envoi fictif a été donné par Christian CHANEL, le Maire, qui a reçu un ballon dédié aux couleurs du club.

Le rire à l'honneur pour bien commencer l'année !

Un franc succès pour la soirée offerte aux habitants par la municipalité.

Gilles Tremblay, humoriste et chanteur bien connu des cabarets lyonnais, a proposé son spectacle alternant sketches et parodies chantées sur les peuples et les politiques.

Avec son allure de Michel Simon et les dents de Fernandel, il a eu peu de succès avec la gente féminine. En revanche, sur scène, son one man show a fonctionné à merveille.

Le spectacle très interactif a continué en deuxième partie avec la performance de Didier BOUCHAUD. Les spectateurs ont apprécié les sketches, les fausses publicités, les revues de presse et les personnages à mourir de rire tels qu'un standardiste déjanté, un livreur de colis tout droit venu des « states » et un patrouilleur d'autoroute hilarant.



Une soirée pleine d'humour !



Cérémonie du 19 mars



Plusieurs personnes à l'honneur

Les habitants se sont réunis à 17h45 Place de Neuhausen pour participer au défilé. Six décorations ont été remises lors de cette commémoration.

Angelin BENTEIO a reçu la Croix du Combattant et les Médailles Commémoratives ont été décernées à José GARCIA, Elie GIRARD, André MONTMAIN, Serge TERRIER et Albert THEVENET.

Une minute de silence a été marquée en mémoire des personnes décédées en Algérie puis la Marseillaise a retenti avant de laisser place aux discours officiels.

L'Ordre du jour du Général AILLERET a été lu par André MAITRE, Vice-président de la FNACA, suivi du message du Comité national cité par Maurice GOYARD, Président délégué. André TEPPE, Président de la Fédération a pris la parole pour représenter le Comité local.

La lettre de Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'État à la défense chargée des Anciens Combattants, a été prononcée par Christian CHANEL, Maire.

La cérémonie s'est clôturée à La Rotonde où la FNACA a souhaité remettre le Diplôme et l'Insigne d'Honneur à Jean-Claude ZAGONEL, pour la création d'expositions relatives aux différents conflits dont la guerre d'Algérie et à Jean-Marie COLAS, créateur du Comité FNACA de Péronnas en 1975.



Crédit photos Agora



Le marché des Tricotines

Après le marché de Noël, les Tricotines ont la volonté d'élargir leur stand en proposant des expos vente à l'Agora. Le premier était réalisé lors du traditionnel «Jeux Goûte» en février. Vous allez certainement les croiser sur de prochaines manifestations.

espace d'accueil & d'animation



Vendredi 16 février

Sortie à la patinoire de Pont de Vaux

Superbe sortie qui a permis aux parents, grands-parents et enfants de s'amuser en patinant avec des phoques (en plastique) pour les moins téméraires et des grands tours de patinoire en musique pour les plus sportifs !



Atelier Marche douce & Découverte

Voici le programme des prochaines visites :

- **Mardi 15 mai à 10h :**
Les jardins aquatiques
Visite commentée des jardins aquatiques de Saint-Didier-sur-Chalaronne
20 personnes minimum
5,50€/pers. Inscription jusqu'au 4 mai.
Départ 9h30 de l'Agora



- **Mardi 22 et 29 mai** de 9h30 à 11h30 :
Marche douce sur Péronnas
- **Mardi 12 juin à 10h :**
Parc de la Teyssonnière
Promenade libre au Parc de la Teyssonnière de Buellas avec un plan fourni par le propriétaire.
20 personnes minimum
5€/pers. Inscription jusqu'au 5 juin.

Infos & inscriptions 04 74 25 39 92
www.agora-peronnas.fr



Permanences des services

N'oubliez pas, des permanences existent à l'Agora pour vos différents besoins :

Les permanences écrivains publics les vendredis matin de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous, pour remplir un dossier administratif, rédiger une lettre, comprendre un courrier, effectuer une démarche téléphonique, etc...

Le 4^e vendredi de chaque mois, **une permanence du CIDFF** (centre d'informations sur les droits des femmes et des familles) est proposée de 9h30 à 12h, pour vous informer, vous orienter ou vous accompagner dans vos démarches juridiques.

Tous les jeudis après-midi de 14h à 16h30, l'Agora accueille **les Points Infos Emplois**, pour les recherches d'emplois, rédaction de lettre de motivation, CV, etc...

<http://blogpie.bourgenbresse-agglomeration.fr/>

Les vendredis numériques, tous les vendredis de 15h à 16h, pour des aides diverses sur smartphone, tablette et ordinateur.

L'espace famille prend forme

→ **Atelier d'éveil et découvertes pour les 0-6 ans et leurs parents :**

- **Vendredi 27 avril :** atelier jardinage de 9h30 à 11h.

- **Samedi 26 mai :** comptines en Langue des Signes Française animées par Sylviane de 10h30 à 11h30 au Relais d'assistantes maternelles.

→ **Café papote : être parent, du rêve à la réalité**

Samedi 28 avril de 9h30 à 11h30 : Être ferme et bienveillant, est-ce possible ? Animé par Myriam BOST, psychologue.

Toutes ces activités sont gratuites et sur inscription à l'Agora. D'autres ateliers auront lieu en mai et juin.



La vie à Péronnas

16^e édition de la cyclo sportive La Bisou

Dimanche 8 avril, s'est déroulée la 16^e édition de la désormais traditionnelle cyclo sportive La Bisou, dont le départ et l'arrivée sont situés sur Péronnas.

Cette cyclo est née d'un groupe de copains qui ont voulu rendre hommage à leur ami, Philippe Gascon « Bisou » décédé sur la route en 2002 en se rendant en vélo à son travail.

Elle est organisée en partenariat avec le BAC (Bourg Ain Cyclisme), PAC (Péronnas Animation et Culture) et la Ville de Péronnas.

La Bisou a pris de l'ampleur au fil des années et a regroupé, en 2017, plus de 1200 cyclistes, et mobilisé pas moins de 280 bénévoles le jour de l'épreuve.

Les cyclistes ont le choix entre deux parcours, l'un de 75 kms et l'autre de 141 kms ; tous deux sillonnant les belles routes de notre département, jusqu'aux limites jurassiennes, proposant ainsi aux coureurs, différentes sensations sportives, mais surtout de magnifiques paysages.

Preuve de sa qualité, La Bisou a même été classée dernièrement parmi les **50 plus belles cyclo sportives du monde**.

Les animations sont nombreuses

Pour rendre cet événement encore plus festif, une caravane est organisée chaque année permettant de mettre en valeur les nombreux partenaires et d'annoncer le passage des cyclistes dans les villages.

Certaines écoles et communes ont participé à la fête en proposant des animations lors du passage de la caravane publicitaire.

Sur le parking de la salle des fêtes, le Pôle Sécurité Routière, ainsi que l'association des Donneurs de Sang de Péronnas sensibilisent les adultes et proposent diverses animations pour les enfants : parcours sécurité, confection de cœurs ...



Quelques chiffres :
-> 75 kms : 520 coureurs, vainqueur : Arthur SOLER de Bourg-en-Bresse Ain Cyclisme
-> 141 kms : 498 coureurs, vainqueur : Tony LEMLER de Bourg-en-Bresse Ain Cyclisme
-> Total : 1018 coureurs
Merci aux 309 bénévoles

Cette journée est une belle fête sportive et conviviale. Elle ne pourrait avoir lieu sans l'appui ni le soutien financier des partenaires, ni sans tous ces bénévoles, qu'ils soient flécheurs, signaleurs, qu'ils préparent le repas, qu'ils servent à la buvette ou aux ravitaillements, qu'ils installent et ou encore désinstallent...

Pour toi Bisou...

Merci à tous de contribuer chaque année à faire de cette belle cyclo sportive une grande fête !

François BELAY rencontre les enfants

Les deux classes de CM2, encadrées par les enseignantes Christelle MANSOUR et Nadine ANDREU, ont rencontré François BELAY, animateur du Tour de France, originaire de l'Ain. Il est intervenu auprès des élèves début avril pour expliquer son métier. Les élèves avaient préparé une trentaine de questions. L'animateur sportif s'est prêté avec grand cœur au jeu de l'interview, après avoir suivi attentivement un exposé sur le Tour de France présenté par un élève passionné par le cyclisme.

Pour clôturer la séance, M. BELAY a simulé l'arrivée du Tour de France, au grand enchantement des enfants et il a accepté de signer une dédicace pour chacun des 51 élèves.





Les jeunes élus se sont retrouvés début avril pour l'inter CME à Péronnas

> Le Conseil Municipal d'Enfants communique ...

La commune de Péronnas a la chance d'avoir un conseil municipal enfants depuis 2011.

Le Conseil Municipal d'Enfants (CME) de Péronnas est composé de 12 enfants, de CM1 : Hind, Arthur, Paul, Noé, Luca, et de CM2 : Baptiste, Luca, Délinda, Sarah, Mélissa, Romain, Adeline et Léonie. Il y a eu 6 élus en 2017 et 8 en 2016. Nous sommes tous des élèves de l'école des Erables entre 8 et 11 ans et nous découvrons ainsi notre rôle de citoyen. L'année dernière nous avons réalisé une fresque à l'école et installé des poubelles amusantes dans la cour pour inciter les élèves à les utiliser.

Actuellement notre projet est de collecter des fournitures scolaires pour la Croix rouge. Vous verrez des affiches un peu partout dans Péronnas annonçant cette collecte.

Si vous avez du vieux matériel scolaire fonctionnant encore, apportez-le aux différents points de récolte : Mairie, l'Agora, l'école primaire, le Calypso.

Léonie BRIAT, élue au conseil municipal d'enfants

les jeunes élus s'activent pour le nettoyage de printemps





À la découverte de «RADIO B»

La classe de Christelle MANSOUR a eu l'opportunité, dans le cadre de la fête de la science, de visiter le studio de Radio B (radio associative locale, rue Lazare Carnot, BOURG) en octobre dernier.

Les élèves ont été reçus par Elodie GADIOLET et son équipe. Ils ont pu découvrir l'envers du décor et chacun a pu tester ses talents d'animateur radio. Après une visite, un échauffement vocal et de prononciation (virelangues), les enfants ont été enregistrés. Leur intervention a été diffusée le mercredi 18 octobre entre 7h et 9h sur Radio B. Les enfants étaient ravis et se sont montrés très intéressés.

Jeudi 5 juillet, les élèves des temps d'activités périscolaires auront la chance de participer à une émission diffusée en direct sur les ondes de «Radio B».



Action «Quinet Science»

Trois classes de l'école les Érables se sont rendues au lycée Quinet pour participer à l'action "Quinet Sciences".

Les élèves étaient ravis d'être pris en main par des élèves de seconde ou de terminale et d'apprendre dans les mêmes conditions que les grands.

Au programme : réactions chimiques, observation à la loupe ou au microscope, prise de notes et tenue de petit chimiste avec la blouse et les lunettes de protection !

> À l'école élémentaire « Les Érables »

Le projet musical « Bal Trad »



Quel plaisir de partager ces moments musicaux avec un passionné du trad qu'est Pierrick !

Dans le cadre du projet « Bal Trad » qui aura lieu le jeudi 7 juin 2018 à la salle des fêtes, Pierrick BRUNET, musicien intervenant en milieu scolaire et spécialiste des danses et musiques traditionnelles, est venu présenter ses instruments aux élèves.

Ils ont découvert des instruments à vent : accordéon diatonique, cornemuse, flûtes diverses, galoubet, guimbarde... Ainsi que des instruments à cordes : banjo, mandoline, bouzouki, et dulcimer (douce mélodie). Quelques percussions aussi ont ravi les élèves : bodhran (Irlande), darbouka (Afrique du nord), et Karkabou (Maroc). Pour conclure, ils ont dansé un cercle circassien, appris avec Sylvie ROUSSET, musicienne intervenante, qui intervient dans l'école sur ce projet.

En avant la musique !

Les élèves de CP ont pu participer à l'action « en avant la musique » début mars proposée par le Conservatoire de musique.

Cette demi-journée permet aux enfants de :

- Découvrir quelques instruments tout en vivant une expérience musicale dans un cadre privilégiant le contact avec des enseignants musiciens.
- Voir, entendre et toucher des instruments pour mieux en comprendre le fonctionnement et associer l'image sonore qui a été construite en classe à une sonorité réelle et aux sensations que l'enfant peut éprouver en approchant l'instrument.
- Appréhender le vocabulaire spécifique des musiciens (notions de grave et d'aigu, de nuances, de timbres, etc.).
- Approfondir le travail effectué en classe dans le cadre des projets conduits par les musiciens intervenants et enseignants.



Les jeux d'opposition présentés aux enfants

Deux classes de l'école profitent d'un cycle jeux d'opposition avec Thomas SOARES, judoka confirmé et éducateur sportif au judo club de Polliat.

Pour les CP, ce cycle est axé sur les jeux d'opposition tout en utilisant les rituels et les termes spécifiques du judo.

Pour les CM2, le cycle est plus axé sur le judo puisque l'intervenant prête des kimonos pour les séances.

Cette activité a pu avoir lieu grâce au soutien de la Mairie qui a mis à disposition le dojo ainsi qu'au Sou des Écoles qui a assuré le financement de l'activité.





Un moment convivial apprécié par tous

L'après-midi « Bugnes » avec les Aînés

Les CP ont été invités par le Club des Aînés à partager des bugnes.

Une dizaine de kilos de farine a été travaillée par les cuisinières du jour afin d'offrir le goûter aux adhérents, aux 56 enfants et à leurs enseignants. Les élèves ont d'abord chanté quelques chansons de leur répertoire scolaire avant de passer à table et de partager les bugnes avec leurs aînés.

**Fermeture
des structures
de la petite enfance**

La crèche sera fermée
du lundi 30 juillet
au vendredi 17 août
et les jours fériés.

Le relais sera fermé
du lundi 30 juillet
au vendredi 25 août.

Rentrée Scolaire 2018/19

**Votre enfant va fréquenter les écoles
de Péronnas en septembre prochain ?**

Pour l'inscrire présentez-vous à
l'accueil de la Mairie aux horaires
d'ouverture habituels.

Documents à fournir :
Justificatif de domicile & Livret de famille

Contact : Mairie - accueil du public
Tél. 04 74 32 31 50



> « Semaine folle » à la crèche

2^e édition de la « semaine folle » durant laquelle est organisé le carnaval prévu initialement le 4 avril.

Le personnel de la crèche organise cette semaine peu ordinaire qui réunit tous les groupes d'âges et même les adultes.

Chaque jour un thème différent

- Mardi, **journée pyjama** ;
- Mercredi, **carnaval** ;
- Jeudi, **journée bizarroïde** et **repas à l'envers** (on commence par le dessert et on termine par l'entrée) ;
- Vendredi chaque groupe d'enfant porte **une couleur** : les bébés du bleu, les moyens du rose et les grands du jaune, le repas sera également de couleur rouge.

Cette semaine permet, aux enfants, aux professionnelles et aux parents de se retrouver pour des moments d'échanges festifs et agréables, pour le bonheur de tous !





CM1 & CM2
Les instruments
d'ici et d'ailleurs

Le 2^o
trimestre
des Temps
d'activités
périscolaires



CM1 & CM2
Apprentissage de l'anglais à
travers des activités ludiques



CP, CE1 & CE2
Découverte des phénomènes scientifiques

Règles de civisme

.....

Halte aux déjections canines !

Il est rappelé que les déjections canines sur la voie publique doivent obligatoirement être ramassées par les propriétaires de chiens.

De nombreuses plaintes arrivent en Mairie car les déjections canines sont nombreuses sur les lieux collectifs, près des écoles, vers la crèche et sur les trottoirs.

Ce manque de civisme pourra faire l'objet d'une verbalisation par la Police municipale (article R 632-1 du Code Pénal). Des sachets pour ramasser les déjections de vos animaux sont disponibles gratuitement à l'accueil de la Mairie.

.....

Attention aux chats errants



Plusieurs habitants ont constaté que les chats errants se multipliaient dans certains quartiers de la ville. D'une part, la Mairie rappelle que l'identification des animaux domestiques est obligatoire : cela permet d'éviter une « surpopulation » qui devient difficile à gérer. D'autre part, les réactions d'agressivité (disparition d'animaux) peuvent être punies par la loi.

.....

Nuisances sonores

L'arrêté préfectoral n°2001E1962 du 13 juillet 2001 concerne les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et scies mécaniques. Ces travaux ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30,
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- Les dimanches et les jours fériés de 10 h à 12 h.

COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?



Signalez sa présence grâce à
SIGNALEMENT AMBROISIE !



Sur **SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR**

par téléphone au 0 972 376 888 ou par mail contact@signalement-ambrosie.fr

Application **SIGNALEMENT-AMBROISIE** disponible sur



Brûlage des déchets végétaux

Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets ménagers et assimilés, des déchets issus des activités artisanales, industrielles ou commerciales est interdit.

Toutefois, afin de prendre en compte les pratiques locales, le brûlage du bois provenant des débroussaillages, tailles de haies ou d'arbres est autorisé, uniquement en ce qui concerne les particuliers :

Cette autorisation s'applique sous réserve de respecter les conditions suivantes :

- Les déchets à éliminer devront être suffisamment secs pour brûler facilement et en produisant un minimum de fumée.
- Le brûlage des déchets végétaux à forte teneur en eau, essentiellement la verdure (pelouse ...), est interdit.
- L'adjonction de tous produits (pneus, huile de vidange, gasoil ...) pour activer la combustion du bois est interdite.
- Le brûlage est interdit du 15 juin au 15 septembre.
- Il ne doit entraîner, pour le voisinage et pour les usagers des axes routiers et ferroviaires, aucune gêne, aucun danger ou aucune insalubrité, notamment par les fumées.
- Il doit être effectué à une distance minimale de 25 mètres des voies de circulation et des constructions. Le Maire pourra imposer une distance minimale supérieure aux 25 mètres.
- Une distance de 10 mètres des lignes électriques aériennes devra également être respectée lors de toute opération de brûlage.
- Aucun brûlage ne pourra être effectué à une distance inférieure à 200 mètres d'une forêt pendant la période du 1^{er} mars au 30 septembre.
- Le particulier doit s'assurer que le brûlage s'effectue dans une zone dégagée ne comportant aucun matériau combustible susceptible de propager le feu.
- Le brûlage doit se faire sous la surveillance permanente d'une personne. Il est interdit les jours de grand vent.

Environnement

Taille des haies

Vous devez veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : **vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière.**

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1 500 € (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

Les plantations qui avancent sur les voies communales peuvent constituer un danger pour la circulation, les voitures en stationnement et les usagers. Dans ce cas, le Maire peut utiliser son pouvoir de police et faire payer les riverains.

Il peut faire procéder à l'exécution forcée de travaux d'élagage pour mettre fin à l'avancée de plantations sur les voies communales. Les frais sont alors exclusivement à la charge des propriétaires négligents (article L. 2212-2-2 du code général des collectivités territoriales, CGCT).



Nettoyage de printemps

Malgré un temps médiocre, la participation était en hausse par rapport aux dernières années.

Dès 9 heures les volontaires se sont équipés d'un gilet fluorescent. Une vingtaine d'enfant issue des rangs de l'école élémentaire a participé avec enthousiasme. Ils étaient encadrés par Franck DUSSON, professeur des écoles aux Érables et Amélie RODET, l'une



Merci aux participants !

des responsables du Conseil municipal d'enfants. Élus et habitants complétaient les équipes.

Bouteilles en verre, papiers, mégots de cigarette, plaque d'immatriculation sacs plastiques, emballages divers ont été collectés.

Un acte qui nécessite beaucoup d'esprit civique pour ramasser les déchets issus de la désinvolture générale.

Un grand succès pour la distribution gratuite des kits «eco-l'eau»

Le 28 février dernier, lors de la permanence organisée en Mairie, Justine, l'Ambassadrice de la Régie de l'eau de Bourg-en-Bresse a distribué plus de 110 kits aux habitants.



Ce kit se compose d'une douchette et de deux mousseurs permettant de faire des économies d'eau. Un sac en plastique gradué, mis à disposition dans le kit, permet à tous les utilisateurs de mesurer l'efficacité de la douchette et des mousseurs.

Au vu du succès de cette opération, la régie propose de reconduire une permanence d'ici la fin d'année.

Contact : Justine DUCHAMPLECHEVAL
Ambassadrice de l'eau - Régie de l'eau et de l'assainissement
Ville de Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 24 49 49

Les jardins familiaux

Un lieu d'échanges et de loisirs partagé autour d'une production de légumes et de fleurs de qualité, partenaire de l'embellissement communal.

Les jardins familiaux ce sont 18 lots destinés à la production de légumes pour les besoins des familles. Installés sur un terrain communal chemin des Mûriers, ces parcelles d'une surface de 145 à 216 m² sont toutes pourvues d'une cabane privative et proches d'un point d'eau.

La commune les attribue prioritairement aux péronnassiens

Attribution pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction chaque 11 novembre de l'année en cours.

La redevance est fixée chaque année par le Conseil municipal. Le coût est de 0.42€ le m² pour 2018. Un règlement intérieur indispensable à une cohabitation harmonieuse et équitable pour chacun, régit l'exploitation des jardins.

Les personnes intéressées par l'exploitation d'une parcelle sont invitées à prendre contact avec les services de la Mairie 04 74 32 31 50.



> Fleurissement

Comité de fleurissement de l'Ain Palmarès départemental 2017

Jean DEGUERRY, Président du Conseil départemental de l'Ain, sur proposition du Comité de fleurissement a remis les trophées aux habitants lors de la cérémonie de remise des prix qui s'est tenue à Oyonnax samedi 24 mars dernier.



*Une habitante récompensée
Renée Claude THEVENET, lauréate dans le top 5
de sa catégorie « fenêtres et murs »*

Félicitations aux lauréats qui contribuent au rayonnement floral de la ville. Ils participent à la qualité de vie des habitants.

Le mot du Président du Comité de l'Ain

« Concevoir un fleurissement attractif, plus modern en utilisant les arbustes à fleurs, les plantes vivaces, les plantes bulbeuses et annuelles amènera du dynamisme - La diversité végétale se conjugue avec créativité. »

Daniel PERRET

Félicitations

Jean-Louis MOISSONNIER, agent des services techniques, arrive à la 11^e sur 51 places dans la catégorie Maisons fleuries avec jardin paysager.



Résultats des Maisons Fleuries

HABITANTS RÉCOMPENSÉS

Catégorie Maisons fleuries - 93 lauréats

13^e. Gilbert BOIREAU
13^e. Jean GUILLOT
18^e. Roland CENDRE
58^e. Alain CHAMONAZ
58^e. Raymond PERRIN
64^e. Gilbert BOZONNET

Catégorie Maisons fleuries avec jardin paysager - 51 lauréats

19^e. Régis LAURENT
50^e. Anne CHAMBERT-PROTAT

Catégorie Balcons - 46 lauréats

13^e. Yves CROZET
18^e. Renée BARLAND
36^e. Suzanne THOUNY

Catégorie Fenêtres et murs - 24 lauréats

3^e. Albert THEVENET
11^e. Paul CANARD

Catégorie Fermes - 14 lauréats

7^e. Mireille NIEL

Catégorie Centres de loisirs - accueil périscolaire

Concours « Graines de l'Ain »

Félicitations au Calypso qui a été cité.

Gestion des déchets

Horaires d'ouverture d'été de la déchèterie

Depuis début avril, la déchèterie de Monternoz est ouverte jusqu'à 19h00, et ce, jusqu'en octobre.

Du lundi au samedi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 19h00 et le dimanche matin

En raison des jours fériés, elle sera fermée les mardi 1^{er} mai, mardi 8 mai, jeudi 10 mai, lundi 21 mai et samedi 14 juillet.

Broyage de déchets verts

Comme chaque année, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse propose une campagne gratuite de broyage de déchets verts à destination des particuliers.

Cette campagne aura lieu courant avril - mai.

Pour tout renseignement ou inscription, merci d'adresser un mail à : infodechets@ca3b.fr

Composteurs

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse propose à ses habitants la mise à disposition de composteurs, en bois ou en plastique, au tarif de 25€ l'unité.

Pour cela, il vous suffit de vous rendre au Centre Technique de la Cambuse (Impasse des Bois de Tharlet à Viriat), muni d'un justificatif de domicile.

Vous habitez en immeuble ? La communauté d'Agglomération propose également, sous certaines conditions, des composteurs pour les structures collectives.

Collecte des déchets lors des prochains jours fériés

Lors des jours fériés, la collecte des déchets est reportée au lendemain (collecte sur la journée), selon les dates et jours suivants :

Jour férié	Jour de collecte
Mardi 1 ^{er} mai	Mercredi 2 mai
Mardi 8 mai	Mercredi 9 mai
Jeudi 10 mai	Vendredi 11 mai

Renseignements : Accueil du Pôle Déchets
infodechets@ca3b.fr
 0800 86 10 96 (n°vert gratuit)

Du changement pour le réseau TUB

Depuis janvier, le réseau des transports urbains de Bourg-en-Bresse a mis en place un nouveau système billettique OÙRA!

NOUVEAU 2018 OÙRA!

AVEC UNE SEULE CARTE, TU TE DEPLACERAS!

www.tub-bourg.fr

tub GRAND Bassin de BOURG-EN-BRESSE

Disponible dans les bus et les véhicules de transport à la demande, cette carte sans contact remplacera progressivement la billetterie papier. Et depuis février vous pouvez vous rendre sur **la boutique en ligne OÙRA pour réaliser vos achats !**

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site Internet <http://tub-bourg.fr> ou à l'**Espace Transport Public** situé 2 rue du 19 mars 1962 à Bourg-en-Bresse.

**Accès gratuit
pour tous les habitants**



Situés près de Montrevel-en-Bresse, le camping et la base de loisirs La Plaine Tonique sont une destination privilégiée pour la saison estivale.

Depuis cette année, tous les habitants de la Communauté d'Agglomération peuvent bénéficier d'un accès gratuit à la plage du grand lac sur présentation d'une carte individuelle nominative en cours de validité.

- Les habitants déjà détenteurs de la carte d'accès se rendront, comme auparavant, à la mairie de leur domicile pour retirer la vignette 2018, sur présentation d'un justificatif de domicile.
- Pour les habitants qui souhaitent se procurer la carte, elle est à retirer à la citée administrative de Montrevel-en-Bresse, place de la Résistance, du lundi au vendredi. Elle sera délivrée sur présentation d'un justificatif de domicile et après versement d'une somme de 5 euros pour frais d'établissement.

Pour tous, la carte d'accès est valable trois ans jusqu'en 2020. Chaque année, sa validité sera assurée par l'apposition d'une vignette de l'année en cours à retirer au même endroit sur présentation du justificatif de domicile. Les enfants de moins de 3 ans n'ont pas besoin de carte, l'accès plage est gratuit pour eux.

La carte ne pourra en aucun cas être délivrée aux guichets de La Plaine Tonique. Elle donne accès à la plage, mais les autres activités restent payantes : entrée au centre aquatique, ski nautique, parachute ascensionnel, bouée tractée, banane, VTT, etc.

En savoir plus : www.laplainetonique.com.





Karaté club Péronnas

Cette année il incombait au club de Péronnas d'organiser la Coupe interclubs départementale de karaté enfants au Gymnase Pierre de Coubertin.

Elle s'est déroulée dimanche 11 mars avec en clôture, la remise des médailles et coupes avec une douzaine de clubs du département, soit plus de 150 compétiteurs.

Tennis club

À l'occasion de la finale de Coupe Davis, les adhérents se sont mobilisés pour soutenir les joueurs et ont obtenu, grâce à la photo, le label "club des supporters".

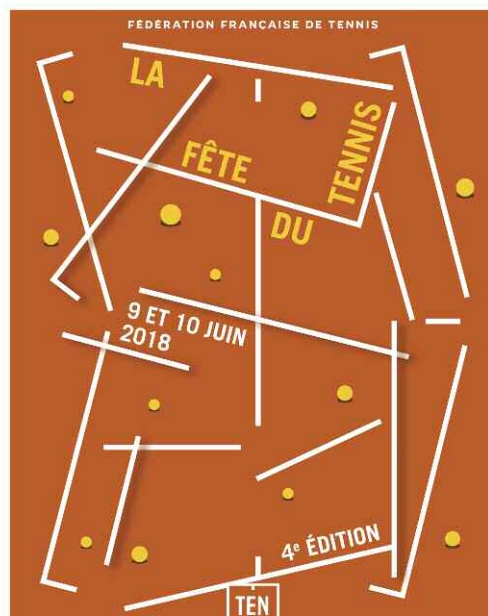
Pour la seconde fois cette année, l'AS Péronnas Tennis participera à la Fête du Tennis en proposant tout au long de la journée du dimanche 10 juin 2018 des animations conviviales gratuites ouvertes à tous adhérents ou non, joueurs ou débutants, enfants et adultes (animations autour du tennis, prêt de raquettes, retransmission de la finale Hommes de Roland Garros dans le club house, jeux et concours...).

- Le club propose une offre découverte (licence D valable 3 mois sous conditions) pour vous permettre d'utiliser les courts, de jouer entre amis ou en famille à petit prix (à partir de 33€ pour 3 mois).

Renseignements : asperonnastennis@gmail.com
04 74 21 05 56

Prochaines échéances pour le club

- 8 mai : journée départementale Galaxie Tennis (réservée aux 4/6 ans)
- 10 juin : fête du Tennis
- Du 14 juin au 1^{er} juillet : tournoi adultes (simples et doubles mixtes) organisé par le Club
- 20 juin : fête de l'école de Tennis
- 22 juin : repas des équipes



VENEZ JOUER EN FAMILLE
OU AVEC VOS AMIS
DANS LES CLUBS FFT

Animations gratuites
& prêt de matériel

PLUS D'INFOS, RENSEIGNEMENTS ET LISTE
DES CLUBS PARTICIPANTS SUR FFT.FR



L'Amicale des Donneurs de Sang communique

Parole aux associations

Prochaines collectes

- **Lundi 4 juin** de 9h à 12h30 au complexe Marc Bernardin
- **Jeudi 14 juin** de 9h à 18h30 sans interruption

Cette collecte aura lieu à la salle des fêtes dans le cadre de la journée mondiale des donneurs de sang. Une commission s'est formée spécialement pour faire de cet événement un rendez-vous exceptionnel.

Michèle et Colette, nounous à la retraite, seront présentes toute la journée pour accueillir les enfants des donneurs.

Fête d'été samedi 2 juin à la salle des fêtes

* Repas côtelettes-frites

- Menu adulte : salade, côtelette-frites, fromage blanc, tarte, café : 12€.
- Menu enfant : saucisses-frites, glace : 5€.

Tarifs inchangés depuis 2008.

Réservation obligatoire au 06 70 35 42 11

Permanences à la Rotonde 75 :

samedi 26 mai de 10h à 12h
et **mardi 29 mai** de 17h30 à 19h.



Contact 06 18 05 03 16

- Site internet : don.de.sang.peronnas.free.fr
- E-mail : dsb.peronnas@gmail.com
- <https://www.facebook.com/Amicale-pour-le-Don-de-Sang-bénévole-de-Péronnas-127027451323/>



Mosaïque

Un très beau concert à l'église

Il y avait beaucoup de monde à l'église de Péronnas en cette froide soirée du vendredi 16 février pour le concert du duo PIANICELLO.

Comme son nom le suggère, cet ensemble est composé de Sylvie FRACHET, pianiste, et Diane FRAMONT, violoncelliste. Depuis leur rencontre en 2015, ces deux musiciennes délaissent de temps en temps leur univers habituel d'enseignement musical pour proposer ensemble au public un voyage musical original à la découverte d'œuvres très variées.

Pour cette soirée, elles avaient choisi quelques pièces classiques (Bach, Mendelssohn, Schubert), mais aussi des œuvres contemporaines (Arvo Part, Piazzolla, Hellbach, Pablo Casals...) et encore du jazz (Chick Corea) et des musiques traditionnelles (Pérou, Bretagne), qu'elles ont d'abord présentées avec humour et pédagogie.

Leur interprétation, tout en nuances et sensibilité, a enthousiasmé l'assistance et fasciné un très jeune violoncelliste assis au premier rang. Une bonne soirée et un beau succès pour Mosaïque qui renouait ainsi avec l'organisation de spectacles après une pause de plusieurs années.



Club des Chiffres et des Lettres

Déjà 10 ans de tournois

Dimanche 25 février, s'est tenu le dixième tournoi du club qui comptait 64 joueurs. Arrivé en tête du duplicate, Christophe LECLERE d'Épernay, déjà vainqueur en 2017, n'a pas quitté sa place et tout au long des matchs, n'a laissé aucune chance à ses adversaires. Il a donc remporté le tournoi et reçu le trophée conçu spécialement pour ce dixième anniversaire. Péronnas pouvait s'enorgueillir de la présence de trois de ses adhérents en tête des tableaux.

Vainqueurs et finalistes de ce 10^e tournoi :

- **Tableau A** : Christophe Leclere (Epernay), Jean-François Normand (Marseille), Emmanuel Dumas (Lyon)
- **Tableau B** : Jacqueline Villeneuve (indépendante Haute-Loire), Didier Paput (indépendant Roanne)
- **Tableau C** : Didier Villeneuve (indépendant Haute-Loire), André Chanu (Péronnas)
- **Tableau D** : Sylvie Mazue-Meunier et Alain Petit (Péronnas)

Les membres du club se sont investis dans la préparation de ce dixième anniversaire : décoration de la salle, confection de petites boîtes et marques pages à mettre sur table, photomontage des 9 vainqueurs des tournois précédents, diaporama récapitulant l'ensemble des tournois. Un mug reprenant le logo de Péronnas complétait le traditionnel Bresse Bleu et la bouteille de pétillant remis en cadeau à chaque joueur. En récompense de leur fidélité, les compétiteurs ayant participé aux 10 tournois péronnassiens ont reçu une boîte de biscuits Gaudélices avec une bière de Pont d'Ain pour les messieurs et une primevère pour les dames.



Les séances d'entraînement du club de Péronnas (débutants ou confirmés) ont lieu au centre culturel, rue du stade, le mardi de 19h15 à 22h ou le jeudi de 16h45 à 19h.

Pour plus de renseignements

Contacts :

Pierre Assumel 06 71 84 84 70

Eliane Gentil-Beccot 04 74 21 04 93.

Possibilité de participer à une ou deux séances avant de vous inscrire.

Tarif annuel : 23 euros.



Salon des Vins

Un grand cru pour la 15^e édition

Samedi 10 et dimanche 11 mars, il y avait foule à la salle des fêtes pour le traditionnel rendez-vous au salon des vins organisé par Péronnas Animation Culture.

Les bénévoles s'étaient activés pour accueillir les 25 viticulteurs habituellement présents. C'est dans une bonne ambiance que les visiteurs ont arpenté les allées, choisissant minutieusement leurs vins, tout en dégustant du foie gras, des escargots et du fromage de chèvre.

Ambiance sympathique avec l'animation truculente de Georges MARTIN, des tirages de lots très généreux et une bourse d'échange d'étiquettes et de capsules de champagne pour les passionnés.

Convivialité encore grâce aux repas servis par le chef Didier GOIFFON qui a su ajouter au plaisir du vin celui de la bonne table !

« Qui sait déguster,
ne boit plus de vin,
mais goûte
des secrets »
Salvador DALI

Dimanche 20 mai

24^e farfouille du Sou des écoles

Informations aux exposants :

- Inscription sur place sur présentation **obligatoire** de la pièce d'identité de l'exposant
- **Pas de réservation possible**
- **Prix : 2.50 €** le mètre linéaire d'exposition
- Buvette : boissons, sandwiches, frites ...
Tout pour se restaurer !
- Type de vente : vide grenier, vente exclusivement d'objets personnels et usagés, vente d'alimentation et de boissons interdite
- Les mineurs devront être accompagnés
- **Accueil à partir de 5 h00 et déballage à partir de 6 h00 selon l'arrêté municipal.**

Pour toute information complémentaire, contactez-nous :

Facebook www.facebook.com/soudecolesperonnas

E-mail : sou-des-ecoles-peronnas@hotmail.fr

Tél. 06 68 33 24 78 ou 06 71 26 55 88



L'AS Péronnas Basket

Le club fait son carnaval avec les clubs de la coopération



Pour la quatrième année, Péronnas a accueilli les mini basketteurs du club ainsi que ceux de la coopération, Saint-Rémy et GS Carriat.

Près de 80 enfants presque tous déguisés étaient présents mercredi 7 février à la salle Pierre de Coubertin. Les U7 et U9 ont alterné entre les ateliers basket, création de masques et découverte des fruits et légumes du monde. Les U11 ont pris le relais en milieu d'après-midi pour un tournoi. Les basketteurs ont terminé par un goûter et la dégustation de crêpes réalisées par les parents.

Pour les amateurs de basket, le club accueillera les 4, 5 et 6 mai prochains les 1/2 finales jeunes départementales à la salle Pierre de Coubertin. Entrée gratuite.



Parole aux associations

Passion Danse

We are dancing in the rain !

Emmanuel PONSARDIN, danseur-chorégraphe et fidèle intervenant, a assuré deux ateliers samedi 17 mars au studio de danse : claquettes et jazz au menu !



Et rien de tel qu'un week-end pluvieux pour sauter à pieds joints dans des flaques imaginaires en souliers !

Après quelques pas hasardeux, les talon-pointe pointe-talon sont devenus plus naturels, les élèves se sont laissés gagner par l'énergie de Manu et le résultat était tout simplement bluffant ! Les danseurs s'en sont sortis comme des chefs ! L'espace d'un instant, ils ont un peu volé la vedette à Fred ASTAIRE et Gene KELLY !

L'équipe de Passion Danse était heureuse du nombre de participants, de la venue de quelques parents et d'anciens adhérents.

Buena Vista

Début avril, Emmanuelle AIMARD a emmené les stagiaires au pays du Buena Vista Social Club !

Emmanuelle est fondatrice et professeure du Studio M'Danse à Saint-Denis-les-Bourg. Chorégraphe, danseuse, professeure de danse, éducatrice sportive, Emma est une artiste aux multiples facettes. Avec ses cheveux roses et son joli déhanché, elle a transporté les participants à la Havane ! Après une découverte du Bachata avec les plus jeunes, Emma a initié les plus grands à la salsa cubaine !

Les couples ont évolué sur une rueda : une danse en cercle dans laquelle un meneur annonce les pas à effectuer et où, régulièrement, les hommes doivent changer de partenaire, sans pour autant rater le moindre pas !

Bravo aux deux messieurs présents pour leur style flamboyant et leur sensualité latine.

Mambo, rumba, tiempo espana, shine à outrance... tous les danseurs auront de quoi impressionner, par ce rythme latino, leurs prochains convives !



Le compteur Linky arrive à partir du mois de mai

Infos pratiques



enedis
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

ERDF devient
Enedis



Le compteur Linky
Bientôt dans votre commune

C'est quoi le compteur Linky ?

Le compteur Linky est un compteur d'électricité de nouvelle génération. Il peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention physique d'un technicien. 35 millions de nouveaux compteurs vont être déployés partout en France entre fin 2015 et 2021. L'ensemble des particuliers, des professionnels et des entreprises sont concernés.

Le nouveau compteur Linky prend la place de l'ancien



Sa taille est identique à celle de votre compteur actuel.
Ni le nouveau compteur, ni sa pose ne vous seront facturés.

Que m'apporte le compteur Linky ?

■ Grâce au nouveau compteur, bénéficiez de nouveaux services !

PLUS BESOIN D'ÊTRE PRÉSENT

Le relevé se fait à distance, et devient quotidien.

SANS RENDEZ-VOUS

Les interventions techniques courantes se font à distance, sans vous déranger, et dans des délais plus rapides.

DÉPANNAGE ENCORE PLUS RAPIDE

En cas d'incident ou de panne, le diagnostic est facilité, et Enedis vous dépanne plus vite.

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Une meilleure maîtrise de votre consommation d'électricité grâce au suivi quotidien sur Internet.

ESPACE PERSONNEL

Suivez vos consommations d'électricité : jour par jour, par historique et comparaisons.

Les fréquences de la TNT changent

Qui est concerné ?

LES TÉLÉSPECTATEURS RECEVANT LA TÉLÉVISION PAR ANTENNE RÂTEAU.

Il peut s'agir d'une réception par antenne râteau individuelle, lorsque le téléspectateur habite une maison ou dispose de sa propre antenne intérieure dans un appartement. Il peut également s'agir d'une réception par antenne râteau collective, lorsque le téléspectateur habite un immeuble.

Que faire ?

Les changements de fréquences qui auront été réalisés dans la nuit du 23 au 24 avril sur les émetteurs TNT de votre zone, peuvent avoir pour conséquence la perte de certaines chaînes de télévision. Les téléspectateurs dépendant d'une antenne râteau collective ou individuelle devront donc procéder à une recherche des chaînes. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences.

Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.



Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h

POUR + D'INFORMATIONS

RENDEZ-VOUS
SUR LE SITE INTERNET
RECEVOIRLATNT.FR

OU

APPELEZ LE
0970 818 818
(APPEL NON SURTAXÉ)

Un Nouveau Monde s'ouvre à vous

Liain
Réseau public
Fibre optique
des Communes de France

Rapidité
Sécurité
Simultanéité
Symétrie
Capacité
Fluidité de connexion

Accédez au Très Haut Débit à (Nom de votre commune) !

Interconnexion de sites distants
Hébergement à distance
Partage de connexions
Téléphonie sur IP
Vidéo-Visio-conférence

Internet Très Haut Débit
Téléchargement immédiat
Fichiers images/plans
Fichiers photos/vidéos

Téléphonie Fixe Illimitée
TV HD/3D
TV sur le Net
Jeux en ligne

Testez votre éligibilité

www.reso-liain.fr

AIN
SICA
La Région
Haut-Rhône-Alpes

Fibre optique

Chiffres clés pour Péronnas au 28 février 2018

- Nombre d'abonnés à la fibre optique : **489**
Dont 461 particuliers, 22 professionnels et 6 organismes du secteur public
- Taux de couverture* : 30%

*Nombre de prises raccordables déployées sur la commune par rapport au nombre total de prises existantes.

Infos pratiques

Vous souhaitez travailler à Neuhausen ?

Si vous êtes intéressé(e) pour un emploi d'été dans le cadre du jumelage, les communes de Péronnas et de Neuhausen offrent la possibilité à deux ou trois jeunes de travailler soit dans la collectivité territoriale, soit dans une entreprise.

Les conditions d'attribution de ces emplois sont les suivantes :

- Être âgé de 18 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours
- Connaître la langue
- Faire une demande par écrit au comité de jumelage de la Commune (elle sera transmise au comité de jumelage de la Ville jumelle) parvenue **avant fin mai 2018**
- La durée du stage sera de 3 ou 4 semaines
- La famille s'engage à héberger un jeune en retour
- Seront prises en compte en priorité les premières demandes, un jeune ne sera admis une deuxième fois que s'il n'y a pas d'autres demandes
- Le voyage aller-retour est à la charge du jeune.

► Mairie - Tél. 04 74 32 15 68



Un conciliateur de justice à votre service

Monique MOREL assure une permanence sur rendez-vous en Mairie.

Sa mission est d'aider à la résolution amiable des litiges entre deux parties (problème de voisinage, locataires - propriétaires ...) et d'éviter ainsi le recours à une procédure judiciaire.

► Prenez rendez-vous par téléphone :
Accueil de la Mairie au 04 74 32 31 50

Vous venez d'arriver à Péronnas ?

Faites-vous connaître à l'accueil de la Mairie : un dossier destiné aux nouveaux habitants vous sera remis.

Il vous est offert :

- Le calendrier des manifestations
- Les deux derniers Flash (bulletins municipaux)
- Un bloc post-it à l'image de la commune.

► Contact : Mairie - Tél. 04 74 32 31 50



Baby sitting

- > Parents, vous souhaitez faire garder vos enfants pendant les vacances, en soirée ou autres ? La commune sert de boîte aux lettres aux baby-sitters, une liste est à votre disposition.
- > Jeunes filles ou garçons, vous souhaitez proposer vos services ? Venez vous inscrire !
- > **Mairie - Accueil du public**
Tél. 04 74 32 31 50

Bienvenue à

Entreprises, artisans, commerçants

Vous venez de vous installer à Péronnas ?

Afin de vous faire connaître auprès de la population, nous vous proposons de paraître dans le prochain numéro.

Merci de contacter
le service Communication par
Tél. 04 74 32 15 66
ou par e-mail
communication@peronnas.com

■ Restaurant Wok & Braise Spécialités d'Asie

Buffet à volonté - Grillade au feu de bois

ouvert tous les jours sauf le lundi
ZAC Monternoz - 41 rue Ampère
à côté du garage Opel

04 27 53 43 18

Heures : 12h - 14h et 19h - 22h
(22h30 le vendredi et samedi)

Fourchette de prix :
de 13.90 € à 22.90 €

Gratuit pour les - de 4 ans.

CONNECTEZ-VOUS sur

www.peronnas.com

Retrouvez toute l'actualité, les informations utiles, les comptes rendus des conseils municipaux...



www.facebook.com/PERONNAS

Retrouvez en avant-première les informations et événements sur votre commune.



Vous venez d'avoir 16 ans ?

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^e anniversaire.

La mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. Elle vous sera réclamée pour toute inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Présentez-vous dès vos 16 ans en Mairie muni(e) de votre **carte nationale d'identité**, du **livret de famille** de vos parents et d'un **justificatif de domicile**. (Les jeunes qui auraient omis de se faire recenser doivent également se présenter en Mairie pour régulariser leur situation.)

► Mairie - service population Tél. 04 74 32 15 61

JDC
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
DIRECTION GÉNÉRALE DES ARMES
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

Aide aux vacances

Depuis plusieurs années, le C.C.A.S. (Centre communal d'action sociale) octroie une aide aux vacances, à l'accueil de loisirs et aux séjours pour les enfants de Péronnas. L'aide varie en fonction du quotient familial établi par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Quelles sont les modalités ?

- Les enfants doivent être domiciliés sur Péronnas
- L'aide est accordée jusqu'à l'année des 16 ans inclus de l'enfant
- La participation du C.C.A.S. est accordée dans la limite de 40 jours par année civile et par enfant.

Comment en bénéficier ?

Aucune démarche n'est nécessaire pour la fréquentation du centre de loisirs le Calypso de Péronnas. Cependant, pour pouvoir en bénéficier sur un centre extérieur, une classe transplantée, un stage pendant les vacances... Vous devez venir retirer un bon en Mairie avant le début de la période de centre.

Pour cela vous devez vous munir

1. de votre quotient familial ou le cas échéant de votre numéro d'allocataire CAF
2. de votre livret de famille
3. d'un justificatif de domicile.

Plus de renseignements ?

Centre Communal d'Action Sociale

BP20 - Place de la Mairie - 01960 PÉRONNAS

04 74 32 31 51

severine.charmont@peronnas.com

Si vous rencontrez des difficultés financières, contactez les services sociaux du Conseil Départemental de l'Ain
Tél. 04 74 32 19 30

Un Centre du Service Militaire Volontaire près de chez vous !

VOUS ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI C'EST NOTRE MISSION !

18/25 ans Sans Emploi

UNE ANNÉE AU SMV, UN MÉTIER À LA CLÉ !

Conditions pour être volontaire :

- ✓ Être âgé de 18 à 25 ans.
- ✓ Être de nationalité française.
- ✓ Aucun diplôme exigé.

Les avantages du SMV :

- ✓ Formation de 6 à 12 mois.
- ✓ Permis de conduire.
- ✓ Internat (logé et nourri pendant toute la durée du contrat).
- ✓ Rémunération de 315 €/mois.

ARMÉE POUR L'EMPLOI

Mars 2018
50 volontaires

ARMÉE DE L'AIR

Parole à la majorité

2018 un budget qui répond à nos engagements !

Le budget 2018, à l'image des précédents, montre toute la volonté du groupe majoritaire de privilégier la qualité de vie des habitants et de faire de Péronnas une commune dynamique tournée vers l'avenir.

Comme les années précédentes, les élus de la minorité n'ont pas voté ce budget. Ils se sont abstenus sans explication et sans proposition.

Ce budget est pourtant l'un des plus importants du mandat. S'il ne présente pour la 8^e année consécutive aucune hausse de la fiscalité ménage; il intègre des investissements importants comme la restructuration du pôle social l'Agora et de la médiathèque; des études pour l'aménagement du cœur de ville, des travaux sur les réseaux d'éclairage public et de fibre optique et d'importants travaux de voirie (RD1083, chemin des Tyrandes...).

Ce budget présente également un équilibre entre notre épargne et notre dette, ce qui permet de conserver une

capacité à investir dans les années à venir et de ne pas pénaliser les générations futures.

C'est bien un budget ambitieux et responsable que nous avons présenté lors du dernier conseil municipal; un budget qui répond à 100% aux engagements que notre majorité a pris lors de la campagne électorale en 2014.

Nous faisons de votre qualité de vie notre priorité...

Les conseillers du groupe majoritaire

Hélène CEDILEAU, Jacqueline CURIAL,
Jean-Paul COURTIEUX, Jean-Paul DENUELLE,
Danielle MOREL, Kathy BOZONNET-MEUNIER,
Michel PETIT, Emilie DREVET, Jean-Marc THEVENET,
Alain FALAISE, Mylène MUSTON, Christian VOVILIER,
Hervé DUMOULIN, Martine BERLAND, Hubert MARTIN,
Amélie RODET, Cathy PIVET, Florian GIL,
Aurore BABUT, Roger BUY, Karine GEOFFRAY,
Dominique BERTHET, Sylvie SUPIÉ

Parole à la minorité

Rythmes scolaire : l'intérêt des enfants relégué au second plan

Lors de sa dernière réunion, le 20 mars 2018, le conseil municipal a été appelé à se prononcer sur le maintien de la semaine de 4 jours et demi (du lundi au vendredi avec le mercredi après midi libre) ou pour une semaine de 4 jours (lundi mardi jeudi vendredi).

Alors que les spécialistes de l'éducation, médecins, pédagogues, ... s'accordent sur la nécessité d'étaler le plus possible l'enseignement sur la semaine et privilégier l'enseignement des matières fondamentales le matin,

Alors que la France détient le record de la durée de classe la plus faible des pays de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique),

Alors que chaque année, le taux de réussite des écoliers français diminue tandis que celui des Finlandais fait rêver, Après enquête réalisée sans véritable temps d'informations contradictoires préalable, le conseil d'école, composé de 20 enseignants et de 16 représentants des parents d'élèves, s'était prononcé pour la semaine raccourcie. Les enseignants ont choisi à l'unanimité de

travailler 4 jours avec les enfants. Quel salarié ne souhaiterait pas organiser son temps sur une durée plus courte ? Les représentants des parents d'élèves étaient en majorité favorables à l'étalement de la semaine sur 9 demi-journées avec le mercredi matin.

Le conseil municipal a voté à une courte majorité (16 /12) le retour à la semaine de 4 jours. A noter que les élus de notre groupe favorables à la semaine de 4 jours et demi ont été rejoints dans le vote par 8 élus du groupe majoritaire.

Enfin, chaque commune devenant autonome dans l'aménagement du temps scolaire, l'organisation des transports et des activités (sportives, culturelles,...) au niveau du bassin de vie va s'en trouver compliquée.

Au final, l'intérêt des enfants n'apparaît pas primordial. Il conviendrait de se poser la question fondamentale « À qui, à quoi sert l'école ? ».

« Des Citoyens au Cœur de la Cité »

Élus : Pascale BOULOS, Jean Michel DEBOUTTE,
Pascal FAYARD, Gilles MICHON, Régine MILLET

Contact : alternativeperonnas@gmail.com

PÉRONNAS EN FÊTE

Du 1^{er} au 4 juin 2018

Au programme de ce week-end festif,

> Vendredi 1^{er} juin

- ▶ Après-midi, **vente de tartes** sur le site de la salle des fêtes par le Sou des Écoles.
- ▶ **À 18 h 30, grand défilé de vélos rigolos.** Venez nombreux déguisés sur un vélo, une trottinette ou des rollers ou avec votre vélo, votre trottinette décorés...
- ▶ Inscription gratuite sur place. Tous les participants déguisés seront récompensés...
- ▶ **À 19 h 30, Course Cycliste - 25^e Prix de la Municipalité** 2^e et 3^e catégorie - Organisée par la Commune et Bourg Ain Cyclisme.
- ▶ Et sur place, tout au long de la soirée, restauration et buvette par Péronnas Animation et Culture...

> Samedi 2 juin

- ▶ **À 14 h, Concours de pétanque** proposé par l'ASP Basket (Inscriptions dès 13 h 30).
- ▶ **À 19 h : Repas côtelettes** organisé par l'Amicale des Donneurs de Sang à la salle des fêtes.
- ▶ **Vers 22 h 30 : Feu d'artifice** offert par la Commune.
- ▶ **Bal des jeunes** proposé par des jeunes de la commune encadrés par PAC.

> Dimanche 3 juin

- ▶ **Course pédestre** organisée par Duathlon Tour avec 2 circuits 5 et 10 km et les courses pour les enfants.
- ▶ **À 15h, démonstration et éducation canine** par le Sport Loisirs Can'Ain derrière la salle des fêtes.

> Lundi 4 juin

- ▶ **À partir de 14 h 30**, à la salle des fêtes, **Thé dansant** animé par André MICHOLLET, organisé par le Club des Aînés.

FÊTE FORAINE

dès le vendredi soir
(Auto scooters, avions, tir, manèges...)

Cette grande fête communale est coordonnée par Péronnas Animation et Culture avec le soutien de la commune.

Réunion publique

À votre écoute

Les habitants du quartier Mairie sont invités **Mercredi 30 mai à La Rotonde à 20 heures.**

→ Les quartiers concernés sont ceux appartenant au bureau de vote n°1 :

Allée de la chânaie, rue et allée de la Grange Magnien, place de la Mairie, rue de la poste, allée de l'orée du bois, avenue de Lyon, rue des Anciens Combattants, allée des aulnes, rue et allée des Chanel, allée des Dombes, rue et allée des érables, allée des perruches, rue des prunus, allée des thuyas, des tilleuls, des troènes, chemin des Vavres, allée du chêne vert, du vieux chêne.



Prochains conseils municipaux

- Mardi 5 juin
- Mardi 17 juillet

L'ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
PRÉSENTE SON SPECTACLE

K Barré

SAMEDI 23 JUIN
20h à la salle des Fêtes

Entrée libre & gratuite

PERONNAS GRAND bassin de BOURG-EN-BRESSE Cfd

Prochains rendez-vous

Fête de la musique

Vendredi 15 juin organisée par l'Agora et la ville en partenariat avec le conservatoire.

Lieux de spectacle vers le centre de loisirs le Calypso quartier des Érables, repli à la salle des fêtes en cas pluie.

Cinéma plein air

Judi 19 juillet

Réservez votre soirée !

Venez découvrir la projection plein air du film «Passeur d'image» sur le parking de la salle des fêtes repli à la salle des fêtes en cas de pluie.



Artistes amateurs faites-vous connaître !

La commission culture organise une exposition de peinture

samedi 13 octobre 2018

à la salle des fêtes.

Ce salon sera ouvert aux artistes amateurs. Il n'y aura pas de vente sur place.

► Si vous êtes intéressé(e) pour y participer, merci de vous faire connaître en Mairie/Service communication Tél. 04 74 32 15 66 avant **le 3 août 2018**.

Coupon-réponse à retourner en Mairie/service communication au plus tard le 3 août 2018.

Nom

Prénom

Adresse

Mail

.....

Péronnas
15 JUIN
de la **Fête de la Musique**

Dès 18h
scène pop-rock
scène classique

Buvette
& petite
Restauration

Entrée libre & gratuite

Tél. 04.74.25.39.92
www.peronnas.com

AGORA Péronnas
Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
CFd

Centenaire de la Guerre 1914-1918

L'année 2018 marque le centenaire de l'armistice. Un tel événement doit être célébré sur la commune et participer au devoir de mémoire.

Exposition de Jean-Claude ZAGONEL organisée par la FNACA à l'Espace rencontre du complexe Marc Bernardin.

Du jeudi 8 au dimanche 11 novembre 2018

Exposition : du jeudi 8 au dimanche 11 novembre

Soirée spectacle Vendredi 9 novembre

Centenaire de la Grande Guerre

Événements gratuits ouverts à tous.

30^e Anniversaire du Jumelage

Neuhausen
auf den Fildern 

13 juillet 2018



30^e Soirée festive

21h Concert de Courant d'Eire



Animations
Stand des associations

30^e



Les festivités du 30^e anniversaire du Jumelage approchent à grands pas...

Le week-end du 13 au 15 juillet prochains Péronnas reçoit 150 allemands.

Vendredi 13 juillet - 17H

Arrivée des cars allemands en même temps que le rallye cycliste.

Vendredi soir

Grande soirée festive animée par le groupe local « Courant d'Eire » et un orchestre allemand. De nombreuses associations proposeront des stands pour se restaurer et se désaltérer dès 19H. Une large participation des péronnassiens est attendue.

Samedi 14 juillet

Journée consacrée aux cérémonies officielles.

**Vous souhaitez être famille d'accueil ?
Contacter Hélène BICHON
Tél. 04 74 32 15 68
*La ville compte sur vous !***





Photo de couverture Fernand VIVERT